

Solopol® GFX™

Mousse lavante PUISSANTE d'atelier pour les mains, non solvantée, avec charges

DESCRIPTION DU PRODUIT

La seule mousse lavante pour les mains avec charges, efficace contre les salissures fortes. Formule sans solvant et légèrement parfumée à base de charges végétales (maïs concassé & noyaux d'olive), douce pour la peau. Efficacité nettoyante optimale, combinée à une agréable sensation cutanée (pendant & après lavage) pour une satisfaction utilisateur garantie.

UTILISATION

Convient à une utilisation dans tous les environnements professionnels, particulièrement dans l'industrie, pour éliminer les salissures fortes telles que les huiles, graisses, le noir de carbone, les lubrifiants et la saleté courante.

MODE D'EMPLOI

- Appliquer 1 dose sur mains sèches et sales
- Frictionner pour éliminer la salissure
- Ajouter un filet d'eau et poursuivre le lavage
- Rincer abondamment à l'eau et sécher soigneusement



MOUSSE

CARACTÉRISTIQUES	AVANTAGES
Formule sans solvant hautement efficace	Contient des ingrédients doux et inoffensifs pour la peau. Même niveau d'efficacité lavante que des produits solvantés sur salissures fortes courantes. Élimine efficacement les salissures incrustées : huiles, graisses, noir de carbone et lubrifiants.
Technologie brevetée	La mousse agréable permet un nettoyage plus rapide comparé aux produits traditionnels. Évite le gaspillage car le produit ne coule pas des mains. Facile à rincer et ne laisse aucun résidu, ni sur les mains, ni dans les lavabos.
Lavage plus rapide	80% des employés déclarent que Solopol® GFX™ nettoie les mains rapidement voire très rapidement, alors que seulement 50% d'entre eux avaient cet avis sur les produits utilisés auparavant*.
Préférence des utilisateurs	87% des employés préfèrent Solopol® GFX™ à leur produit lavant d'atelier actuel*.
Certification Ecolabel	Produit certifié comme ayant un impact environnemental limité après analyse du cycle de vie, de l'extraction des matières premières à la fabrication, l'utilisation et l'élimination des déchets.
Formule économique	1 dose = un lavage des mains efficace, offrant ainsi plus de 43% de lavages des mains en plus par rapport aux produits lavants d'atelier traditionnels. Remplacement des cartouches moins fréquent & réduction de l'espace de stockage.
A base de charges végétales (maïs concassé & noyaux d'olive)	Les charges naturelles non abrasives et biodégradables en suspension dans la mousse assurent un nettoyage en profondeur doux pour la peau et respectueux pour l'environnement. Les charges se rincent facilement, ce qui empêche le blocage des canalisations.
Formule douce	Doux pour la peau et non irritant (cliniquement prouvé). Laisse les mains propres, fraîches, douces et hydratées. Laisse la peau saine même après une utilisation quotidienne et répétée. (cliniquement prouvé) 78% des employés ont affirmé que leurs mains étaient douces et hydratées après utilisation de Solopol® GFX™*.
Sécurité alimentaire	Des tests indépendants menés sur cette formule ont démontré l'absence de risque de contamination des denrées alimentaires ou d'effets toxicologiques indésirables. Le produit et le distributeur sont certifiés par HACCP International.
Formule hydratante	Aide à prévenir le dessèchement cutané et laisse les mains lisses & fermes.
Certification ECARF	Idéal pour les personnes souffrant d'allergies et convient aux peaux sensibles et sujettes à l'eczéma.
Formule sans savon, au pH adapté à la peau	Conçue pour une utilisation fréquente grâce à ses propriétés douces pour la peau et préserve le manteau acide naturel de l'épiderme.
Compatible avec les procédés de fabrication du caoutchouc	Des tests indépendants effectués par le DIK (Deutsches Institut für Kautschuktechnologie - Institut allemand de technologie du caoutchouc) ont prouvé que le produit n'a pas d'effets négatifs sur le processus de vulcanisation.
Sans silicone	Convient pour une utilisation sur des sites de production employant des peintures et des revêtements de surface.

* D'après des tests utilisateurs



CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

Le produit est conforme à la Réglementation européenne sur les produits cosmétiques CE n° 1223/2009 (dans sa version modifiée). Contient des agents tensioactifs biodégradables conformément à la Réglementation sur les détergents CE n° 648/2004 (dans sa version modifiée).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pour toute information relative à la sécurité, à l'environnement, à la manipulation, aux premiers soins et à l'élimination du produit, consultez la fiche de données de sécurité qui peut être téléchargée sur www.scjp.com.

DURÉE DE CONSERVATION

Ce produit a une durée de conservation de 30 mois et plus à compter de la date de fabrication dans son emballage non ouvert à température ambiante. Période après ouverture : voir indications sur l'emballage.

CONVIENT POUR UNE UTILISATION EN MILIEU AGROALIMENTAIRE

L'utilisation de Solopol® GFX™ conformément au mode d'emploi n'altère pas la qualité et la sécurité des denrées alimentaires.

Le produit a été évalué selon la démarche d'analyse des risques HACCP. Les points de contrôle suivants sont identifiés et contrôlés comme suit:

- Impact sur l'odeur et le goût des denrées alimentaires - La formulation a fait l'objet d'un test indépendant selon la méthode « Analyse sensorielle - Méthodologie - Essai triangulaire de la norme BS EN ISO 4120:2007 » et déclarée sans effet néfaste sur les denrées alimentaires.
- Effets toxiques éventuels des composants - Une évaluation toxicologique orale indépendante a été réalisée et a conclu à l'absence de risques toxicologiques des denrées alimentaires susceptibles de contenir des traces du produit.

CERTIFICATIONS

Certification Ecolabel

Solopol® GFX™ est certifié par l'Ecolabel européen : numéro d'enregistrement DE/030/003.

Ce produit répond aux exigences strictes de l'Ecolabel européen, label à but non lucratif valorisant l'excellence environnementale. La certification européenne officielle met en avant les produits conçus pour avoir un impact environnemental réduit, notamment sur les écosystèmes aquatiques, contenant des composants plus écologiques et réduisant au maximum la production de déchets grâce à une diminution de la quantité d'emballages.

Label de qualité ECARF

La Fondation européenne pour la recherche sur les allergies (ECARF) décerne le label de qualité ECARF aux produits convenant aux personnes souffrant d'allergies. Les produits cosmétiques peuvent recevoir ce label lorsqu'ils répondent aux critères suivants :

- Évaluation du risque quantitatif des composants du produit en termes de potentiel de sensibilisation, en tenant compte de leurs conditions d'utilisation et des quantités spécifiées.
- Essais cliniques supervisés médicalement et suivis par des volontaires atteints de dermatite atopique.
- Système de gestion de contrôle qualité agréé.

Certification HACCP International

Ce produit et le distributeur avec lequel il s'utilise ont été certifiés par HACCP International comme étant sans danger pour les denrées alimentaires et pouvant convenir à une utilisation dans des installations agro-alimentaires suivant une démarche de sécurité alimentaire HACCP.



ASSURANCE QUALITÉ

Les produits SC Johnson Professional sont fabriqués dans des installations industrielles qui répondent aux exigences des Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) relatives aux produits cosmétiques.

Toutes les matières premières utilisées sont soumises à un contrôle qualité rigoureux avant d'être utilisées pour élaborer nos produits SC Johnson Professional de qualité.

Avant d'être expédiés à nos clients, tous les produits finis sont vérifiés minutieusement pour garantir une qualité optimale.

ASSURANCE DE LA SÉCURITÉ DES PRODUITS

Test de compatibilité cutanée

La compatibilité cutanée a été confirmée par des tests dermatologiques cliniques sur des personnes volontaires avec des modèles d'application répétée sous patchs occlusifs. Ces tests et la pratique ont démontré que le produit présente une très bonne compatibilité cutanée. Les rapports des experts en compatibilité cutanée sont disponibles sur demande.

Validation Toxicologique

La toxicité et la stabilité du produit ont été évaluées de manière indépendante. Le produit est déclaré sûr à l'utilisation et conforme à l'ensemble des exigences réglementaires.

TESTS DE COMPATIBILITÉ

Compatibilité avec le procédé de fabrication du caoutchouc

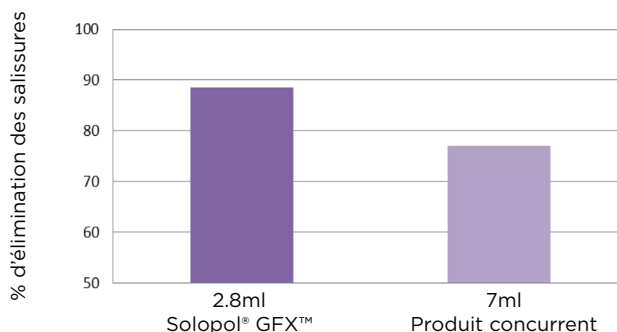
Les tests réalisés par le Deutsches Institut für Kautschuktechnologie (DIK) en conformité avec la norme DIN EN ISO/IEC 17025 démontrent que l'utilisation Solopol® GFX™ dans le procédé de fabrication du caoutchouc n'a aucune incidence sur la force de cohésion du caoutchouc.

TEST PRODUITS

Test d'efficacité lavante

18 volontaires en bonne santé se sont pré-lavés les mains, ont ensuite appliqué des salissures artificielles et se sont lavés avec une dose de 2.8 ml de Solopol® GFX™ et 2 doses (7ml) d'un produit lavant concurrent. La saleté résiduelle et l'efficacité lavante, respectivement, ont été déterminées après chaque procédure de lavage. Des tests ont montré que l'efficacité lavante d'une même dose de Solopol® GFX™ est nettement supérieure qu'avec 2 doses de produit concurrent.

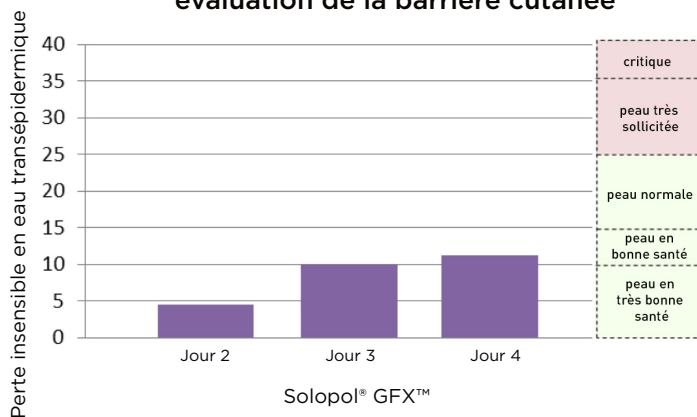
Efficacité lavante



Test de lavage répété

L'évaluation des effets de Solopol® GFX™ grâce au procédé d'essai avec le lavage répété de l'avant-bras durant 4 jours a démontré que le produit n'entraîne pas d'érythème visible (l'abrasion cause des rougeurs sur la peau) et laisse la peau en bonne santé.

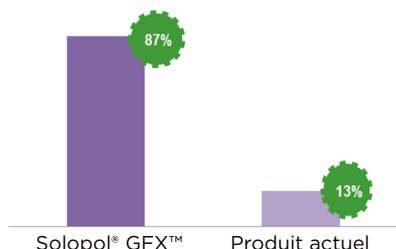
Lavage répété : évaluation de la barrière cutanée



Test de préférence des utilisateurs

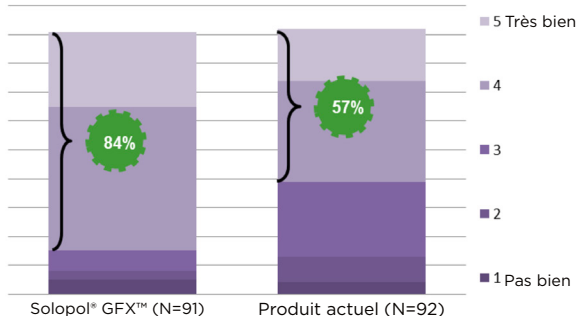
Solopol® GFX™ a été soumis à des tests approfondis de préférence des utilisateurs. Les activités concernées incluent la fabrication de papier et de carton, l'entreposage, les chantiers navals, les centres de distribution alimentaire. Les utilisateurs ont confirmé le pouvoir nettoyant exceptionnel et la sensation incomparable laissée sur la peau par Solopol® GFX™ par rapport aux nettoyants pour les mains utilisés auparavant.

Test de préférence des utilisateurs Quel produit préférez-vous?



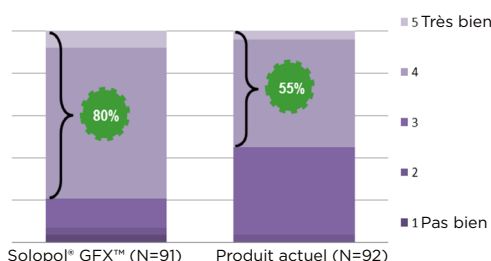
N= 89 réponses des employés après 4 semaines d'études GFX

Test de préférence des utilisateurs Comment jugez-vous l'efficacité lavante du produit?



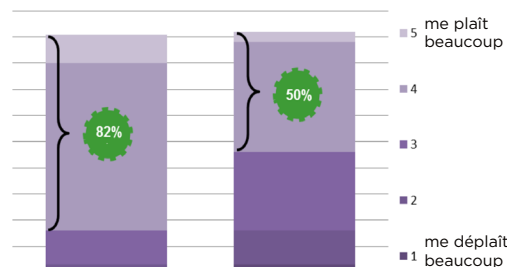
Réponses des employés après 4 semaines et 9 semaines d'études GFX

Test de préférence des utilisateurs Comment jugez-vous l'efficacité lavante du produit?



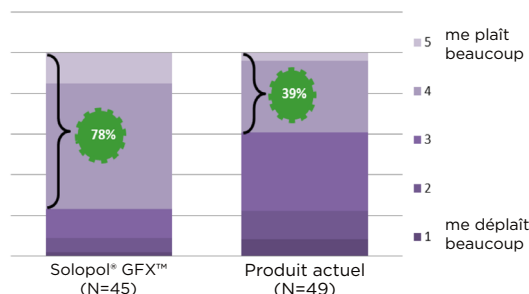
Réponses des employés après 4 semaines et 9 semaines d'études GFX

Test de préférence des utilisateurs Quel est votre ressenti après l'utilisation du produit?



Réponses des employés après 4 semaines et 9 semaines d'études GFX

Test de préférence des utilisateurs "Après utilisation, ma peau est douce et hydratée"



Réponses des employés après 4 semaines et 9 semaines d'études GFX

LE SYSTÈME SOLOPOL GFX EST PROTÉGÉ PAR LES BREVETS SUIVANTS :
 AU - 2005239772, 2011253813, 2013203109; BR - 1220160100880; CA - 2,566,153, 2,759,777; CN - ZL2005802225.6, ZL20110319250.0, EURASIA - 009671; EUROPE - 1750662; HK - 1100069, 1166939; DE - 60 2005 052 170.4; JP - 5474298, 5717666; NZ - 551546, 586011; MX - 269978, 308521; SG - 11201500828Y; US - 8,002,151, 8,281,958
 D'AUTRES BREVETS EN INSTANCE DANS LE MONDE ENTIER

INGRÉDIENTS

AQUA (WATER), ZEA MAYS (CORN) KERNEL MEAL, OLEA EUROPAEA (OLIVE) SEED POWDER, SODIUM LAURETH SULFATE, CAPRYLOYL/CAPROYL METHYL GLUCAMIDE, SULFATED CASTOR OIL, DISODIUM LAURETH SULFOSUCCINATE, GLYCERYL OLEATE CITRATE, OLEIC ACID, SODIUM BENZOATE, XANTHAN GUM, CITRIC ACID, POTASSIUM SORBATE, PARFUM (FRAGRANCE).

SC Johnson Professional SAS
 3/5 rue Pont des Halles, 94656 Rungis Cedex, France
 Tél. : +33 (0)1 41 80 11 30 Fax : +33 (0)1 45 12 97 26
 E-mail : info@scjpro@scj.com

Benelux :
 SC Johnson Professional GmbH
 Girmesgath 5, 47803 Krefeld, Allemagne
 Tél. : +49 (0) 2151 7380-1580 / +32 (0) 2 461 05 75
 Fax : +49 (0) 2151 7380 1288
 E-mail : info.proBNL@scj.com

www.scjp.com

Ces informations et tous les autres conseils techniques reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles. Toutefois, nous déclinons toute responsabilité juridique ou autre, y compris en termes de droits de propriété intellectuelle, notamment droits de brevets. En particulier, aucune garantie, expresse ou implicite, y compris concernant les caractéristiques du produit, au sens juridique du terme, n'est offerte ni ne saurait être déduite. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications selon les progrès technologiques ou autres développements.
 ® = est une marque déposée de SC Johnson Professional Ltd. ou de l'une de ses filiales
 © SC Johnson Professional Ltd.

CONDITIONNEMENTS

RÉFÉRENCE	UNITÉ	QTÉ PAR CARTON
GPF3LEURO	Cartouche 3,25L	4
GF3LDBLFR	Distributeur Solopol® GFX™ 3,25L	6

SC Johnson
PROFESSIONAL
 A family company™